

# L'âge de départ à la retraite



62 ans est l'âge légal minimum pour partir à la retraite.

Cet âge sera maintenu dans le système universel.

Aujourd'hui, l'âge moyen de départ (hors départs anticipés) à la retraite est



## Dans le système actuel

### Comment avoir une retraite à taux plein aujourd'hui ?

Atteindre la durée de cotisation requise, entre 62 et 67 ans.

Si la durée d'assurance requise n'est pas atteinte, il faut attendre 67 ans pour avoir 100% de sa retraite.



Génération 1957 : 41 ans et 2 trimestres  
Génération 1973 : 43 ans

1 femme sur 5 et 1 homme sur 10 sont aujourd'hui dans ce cas.

### Des décotes et surcotes existent aujourd'hui



En dessous de l'âge de la retraite à taux plein, une décote ou réduction du montant de la pension de retraite est appliquée (5% par année manquante).

Au dessus de l'âge de la retraite à taux plein, une surcote ou augmentation du montant de la pension de retraite est appliquée (5% par année manquante).



### Âge du taux plein = 100% de la retraite

## Dans le futur système universel

L'âge du taux plein sera fixé selon l'année de naissance.

Par exemple, il sera de 64 ans\*\* pour la génération 1963.

Il ne sera plus exigé d'atteindre 67 ans pour avoir 100% de sa retraite.



Dans le futur système universel de retraite, les Français ayant effectué des carrières longues ou des métiers pénibles bénéficieront de départs anticipés et pourront partir jusqu'à 2 ans avant l'âge légal.

### Âge de retraite à taux plein dans le futur système : les deux hypothèses

1

L'âge de la retraite à taux plein peut être défini par rapport à la durée de cotisation

C'est un âge fixé individuellement

Comme dans le système actuel

2

L'âge de la retraite à taux plein peut être fixé selon l'année de naissance

C'est un âge fixé collectivement

\* Hors départ anticipés \*\* Si l'âge du taux plein est fixé collectivement selon l'année de naissance